



Comités de Lignes – 2025

Secteur Landes

Lignes 45 – 51 - 52

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE

En date du 23/09/25



Introduction

Le comité de ligne du secteur des Landes s'est tenu , le 27 mars 2025, en présence des représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine, de SNCF Voyageurs de SNCF Gares & Connexions, et de SNCF Réseau. Il a rassemblé une trentaine de personnes comprenant des élus, des associations et de nombreux usagers venus partager leurs préoccupations et leurs propositions. Les échanges ont mis en évidence les efforts d'investissement de la Région, les attentes persistantes en matière de régularité et de confort, ainsi que les enjeux liés aux horaires, à l'intermodalité et aux services en gare.

Investissements et modernisation

En 2025, la Région consacre 647 millions d'euros sur le ferroviaire voyageurs, soit une part très importante du budget régional. Dix-huit nouvelles rames bimodes et électriques, représentant un investissement de 200 millions d'euros, viendront renforcer la capacité des trains avec une livraison échelonnée sur 2025 et 2026. Parallèlement, soixante-deux rames AGC feront l'objet d'une rénovation approfondie. Ces efforts s'inscrivent dans une stratégie plus large d'amélioration de la qualité de service et de confort pour les voyageurs.

La modernisation concerne également les infrastructures, tels que les travaux de renouvellement des voies entre Biganos et Ychoux ainsi que ceux entre Ychoux et Dax pour 2026-2027, financés par SNCF Réseau. Dans le cadre du Programme Gares liant la Région et SNCF Gares & Connexions, des travaux de modernisation des arrêts situés entre Ychoux et Mont-de-Marsan sont en cours de réalisation. Quatre gares ont été traitées en 2023 et deux autres l'ont été en 2024. Ils consistent à reprendre l'enrobé de certains quais, d'améliorer le mobilier (changement d'abris, des assises, de la signalétique...) ainsi que l'éclairage. Des écrans d'information dynamique ont aussi été installés à Morcenx. En 2025, les travaux doivent s'achever à Labouheyre avec la reprise de l'enrobé des quais et la modernisation de l'éclairage. Sur ce secteur, deux pôles d'échanges multimodaux sont actuellement à l'étude à Ychoux et Morcenx.

Horaires et correspondances

Les horaires et correspondances ont constitué l'un des principaux sujets de discussion. Les usagers ont regretté de longs creux dans l'offre, comme les deux heures sans train le matin entre 6h40 et 8h35 concernant le TER reliant Labouheyre à Mont-de-Marsan, ainsi que le creux d'offre les samedis et dimanches depuis Mont-de-Marsan pour rejoindre Bordeaux afin de prendre le TGV pour Paris. La construction de l'offre TER repose sur l'analyse de la fréquentation, de la disponibilité des moyens humains (notamment conducteurs) et de la viabilité



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

La Région vous transporte



économique. Or, la fréquentation des trains très tôt le matin les week-ends est généralement plus faible, rendant difficile la justification d'une telle mise en place. Des raisons techniques et financières ne permettent pas la création d'un train supplémentaire sur la ligne 51 tôt le matin à ce jour. Cependant, le déploiement du projet de RER Basco-Landais devrait permettre de répondre à la demande des usagers du quotidien sur cette ligne entre Dax et Hendaye.

Certains ajustements sont néanmoins possibles. Ainsi, 1 aller-retour supplémentaire est proposé entre Bordeaux et Dax depuis le début du SA 2025 permettant une 1ère arrivée plus matinale depuis Bordeaux et un retour plus tardif tous les jours de la semaine. A compter de décembre prochain, un aller-retour supplémentaire sera proposé entre Mont-de-Marsan et Bordeaux le matin.

Au SA 2026, un léger décalage sera proposé les samedis matin au départ de Bordeaux afin d'uniformiser l'offre du week-end par rapport à celle de semaine : le départ de 7h44 sera ainsi décalé à 8h19.

Pour le reste, les contraintes budgétaires et techniques limitent les marges de manœuvre : les sillons disponibles, la priorité donnée aux trains grandes lignes et aux trains de fret, ainsi que l'organisation du travail des conducteurs pèsent sur la construction de l'offre.

Qualité de service et circulation

La fréquentation des TER connaît une progression continue, avec une hausse de plus de 30 % depuis 2019 et de plus de 7 % sur la seule année 2024. Cette dynamique se traduit parfois par une suroccupation des trains aux heures de pointe. Les nouvelles rames attendues devraient apporter des solutions, en augmentant la capacité et en améliorant le confort.

En matière de régularité, les situations varient selon les lignes : les problèmes tiennent parfois au matériel, à des causes extérieures, tels que les aléas climatiques ou des vols de câbles entre Morcenx et Labouheyre. La ligne 51 a des niveaux de régularité toujours bas. En effet, elle subit les aléas climatiques (givre, fortes chaleurs...) ainsi que le manque de fiabilité des infrastructures ferroviaires. La ligne 52 présente des résultats de qualité de service assez similaire. A cela, s'ajoute l'apparition de fontis dans le secteur d'Orthez entraînant des ralentissements. Ceux-ci ont cependant été levés à l'hiver 2025. La Région et SNCF Voyageurs rappellent que l'ouverture de deux écoles de conducteurs va contribuer à résorber les tensions de personnel et à stabiliser l'offre.

Les lignes 45, 51 et 52 connaissent une fréquentation toujours en hausse, notamment la 51 marquée par une forte proportion d'usagers occasionnels au départ de Bordeaux vers les côtes landaises et basques. Fortes de leur succès, les lignes 51 et 52 déplorent de nombreux cas de suroccupations. L'arrivée de nouvelles rames est donc particulièrement attendue dans ce secteur, prévue par



la convention TER 2024-2030 entre la Région et SNCF Voyageurs, entre 2025 et 2026. Certaines rames ont d'ailleurs renforcé le parc dès cet été.

Les épisodes climatiques extrêmes, de plus en plus fréquents, ont un impact lourd sur le service. Les tempêtes entraînent chutes d'arbres et glissements de terrain, conduisant à des arrêts de circulation pour garantir la sécurité des voyageurs. À cela s'ajoute la présence accrue de la faune sauvage, notamment des sangliers, qui provoque parfois des collisions avec les trains. La gestion de la végétation le long des voies devient un enjeu majeur, dans un contexte de changement climatique.

Gares, intermodalité et services

L'intermodalité a été largement discutée. Les usagers rappellent que le train, seul, ne peut répondre à l'ensemble des besoins de mobilité et que la réussite du transport ferroviaire passe par sa complémentarité avec les réseaux urbains, les cars et les modes doux.

Les gares font également l'objet de nombreuses attentes. Des travaux de modernisation des arrêts entre Ychoux et Mont-de-Marsan sont en cours de réalisation. Les usagers expriment aussi un besoin de services de base, comme l'installation de toilettes ou de locaux sécurisés pour les vélos. La Région a rappelé que des financements existent pour accompagner les collectivités sur ces projets, jusqu'à 70 % pour les stationnements vélos.

La question du vélo et des trottinettes, en particulier, reste sensible. La capacité des trains est jugée insuffisante ce qui génère des tensions avec les voyageurs. Le service Vélo'Zen et la réservation obligatoire, déployés l'été, doivent permettre de réserver une place vélo sur certains trains, tandis que les nouvelles rames offriront davantage d'espace. En gare, la Région soutient le développement d'abris et de parcs sécurisés, en lien avec les intercommunalités.

Tarifs et billettique

Sur la tarification, les usagers ont demandé la dématérialisation complète de la carte Modalis. Cette évolution est en cours de développement, l'application mobile permet d'ores et déjà l'achat et la validation de titres numériques. La question du coût des trajets domicile-travail a également été soulevée. La Région rappelle que les recettes voyageurs ne couvrent qu'un quart du coût réel des services, le reste étant financé par la collectivité.

Perspectives

Au-delà des ajustements immédiats, plusieurs enjeux ont été évoqués. Parmi eux, la création du SERM Basco-Landais. La Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans est impliqué dans ce dispositif qui bénéficiera à la gare de Peyrehorade. Le projet vise notamment une cadence à la demi-heure sur les lignes ferroviaires de l'étoile de Bayonne.